

Photo : Chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

51 200 personnes
travaillent à temps
plein dans
les exploitations
bretonnes

Recensement agricole 2020

26 335 EXPLOITATIONS EN BRETAGNE

Les données provisoires du recensement agricole 2020 montrent que, si la diminution du nombre d'exploitations agricoles se poursuit entre 2010 et 2020, cette baisse est plus modérée que sur la décennie précédente. Les exploitations continuent de s'agrandir. La part des exploitations spécialisées en production végétale gagne du terrain.

En Bretagne, 63% des exploitations sont spécialisées en production animale. Cette part est en recul de 6 points par rapport à 2010. Les exploitations à spécialisation végétale gagnent 7 points: 20% en 2010, et désormais 27% en 2020. Quant aux exploitations polyculture et polyélevage, leur part est stable: 10%.

Le lait reste l'orientation principale en Bretagne, avec 7360 exploitations spécialisées. Leur nombre diminue de 25% en 10 ans, ainsi que leur volume de travail: -15% soit -2580 ETP. Elles s'agrandissent fortement: en moyenne, une exploitation laitière faisait 68 ha en 2010 et 92 ha en 2020. Le cheptel de vaches laitières reste stable alors qu'il se réduit de 6% en France.

Le nombre des exploitations spécialisées en porc et en volailles est en baisse respectivement de 25% et 29% soit 840 exploitations en moins dans chaque production. L'emploi baisse également: -1 170 ETP soit -17% en porc et -1 430 ETP soit -26% en volailles.

Le cheptel porcin diminue de près de 5%. Quant au nombre de volailles, il reste stable avec une diminution des poulets de chair (-6%) et une augmentation des poules pondeuses (+4%).

Du côté des productions végétales, le nombre des exploitations orientées en autres grandes cultures (légumes transformation ou légumes industrie) diminue de 13%: 1930 exploitations en 2020, soit 300 de moins qu'en 2010. Elles s'agrandissent, passant de 34 à 46 ha.

Les exploitations spécialisées en céréales ou oléoprotéagineux sont plus de 3 100 en Bretagne en 2020. Leur nombre est stable. Leur SAU moyenne est de 46 ha et a progressé de 16 ha.

En maraîchage, légumes de plein air, légumes d'intérieur, le nombre d'exploitations et le volume de travail ont quasiment doublé depuis 2010: la Bretagne compte ainsi en 2020 plus de 1 100 exploitations et 7 300 ETP. À noter, la création de 4 exploitations viticoles sur 6 ha de SAU.

DES EXPLOITATIONS QUI S'AGRANDISSENT

La SAU bretonne s'élève à 1,624 million d'ha en 2020. Elle représente 59% de la superficie totale de la région. Elle est restée quasiment stable, ce qui est comparable avec l'évolution nationale (-1%). Cette stabilité contraste avec la tendance à la diminution observée par le passé. Certaines cultures voient leur surface diminuer entre 2010 et 2020: les céréales (-1,8%), les protéagineux (-17,4%), les prairies (-2,7%) ou les légumes frais (-11,8%). D'autres gagnent des hectares: les oléagineux (+50,3%), les pommes de terre (+38,8%) ou les fourrages annuels (+3,1%).

La taille moyenne par exploitation passe de 48 ha en 2010 à 62 ha en 2020 (69 ha en France). Depuis 20 ans c'est 28 ha de gagnés. La SAU moyenne est de 59 ha dans les Côtes-d'Armor, 61 ha dans le Finistère, 63 ha en Ille-et-Vilaine et 64 ha dans le Morbihan.

Alors qu'en 2010, les exploitations les plus nombreuses étaient celles de taille moyenne (33% des exploitations), en 2020, ce sont les grandes exploitations qui dominent (37%). Ces grandes exploitations occupent 56% de la SAU,

En 10 ans,
8000
exploitations
en moins
en Bretagne.

Culture de colza en Centre-Bretagne

82% du cheptel (en UGB) et 60% des ETP. Au total, les 16 920 exploitations grandes et moyennes représentent 64% des exploitations bretonnes et elles cumulent 84% de la SAU, 97% du cheptel et 83% des ETP.

L'EMPLOI EN BAISSÉ DE 10 %

En 2020, 94 491 personnes travaillent dans les exploitations de la région. Elles représentent 51 200 actifs en équivalent temps plein (ETP). L'écart notable entre effectifs et ETP s'explique par l'importance du travail occasionnel et saisonnier : ainsi, ce type d'activités a concerné 39 260 salariés pour l'équivalent de 4 720 ETP. Les actifs familiaux réalisent 69% du volume de travail et le salariat, 31%. L'emploi en ETP baisse de 10% par rapport à 2010 : la diminution de 19% des ETP familiaux n'est pas complètement compensée par la progression de 16% des ETP salariés. La part des saisonniers et

occasionnels progresse plus vite (+19%) que celle des permanents (+14%).

8 100 EXPLOITATIONS EN MOINS

Les exploitations bretonnes sont 26 335 en 2020, en baisse de 23,5% sur 10 ans (France : -20%). La baisse a ralenti par rapport à la décennie précédente (-33% entre 2000 et 2010). La diminution, plus forte en Ille-et-Vilaine (-27,3% soit -2 630 exploitations), s'explique principalement par la disparition de 1 400 élevages spécialisés en herbivores, dont près de 1 200 élevages bovins. Dans le Finistère, la baisse est moins forte (-19,6% soit -1 520 exploitations) grâce au développement des exploitations légumières (de 280 à 610 entre 2010 et 2020). À noter la perte de 380 exploitations finistériennes en « autres grandes cultures », ce qui comprend notamment les légumes de plein champ (Fig. 01).

12 670 CHEFS D'EXPLOITATION ÂGÉS DE PLUS DE 55 ANS

Entre 2010 et 2020, la population des chefs d'exploitation a vieilli. Ainsi, la part des agriculteurs âgés de plus de 50 ans a progressé de 41% à 54%. Celle des plus de 55 ans est passée de 22% à 35%.

En 2020, 4 290 exploitations ont au moins un chef âgé de 60 ans ou plus, soit 16% des exploitations. Pour 27% d'entre elles, le départ de l'agriculteur n'est pas envisagé dans l'immédiat. Pour 31%, la reprise est prévue. Pour 11%, l'exploitation va disparaître au profit de l'agrandissement. Pour 1%, les terres iront vers un usage non agricole. Enfin, pour les 31% restant, rien n'est déterminé (Fig. 02).

Anne Bertagnolio

anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

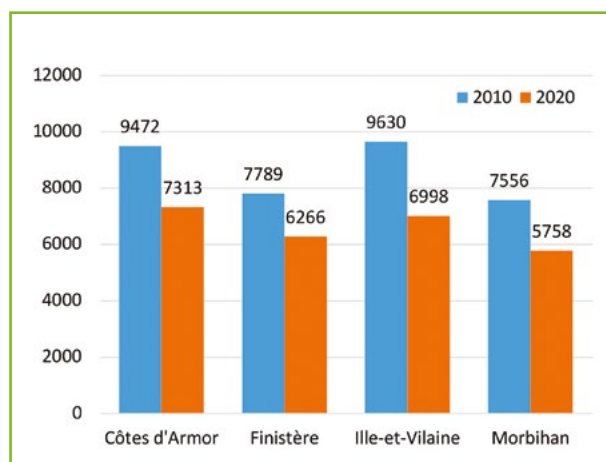


Fig. 01 : 26 335 exploitations agricoles en Bretagne en 2020.

Source : Agreste, RA 2010 et 2020 provisoire

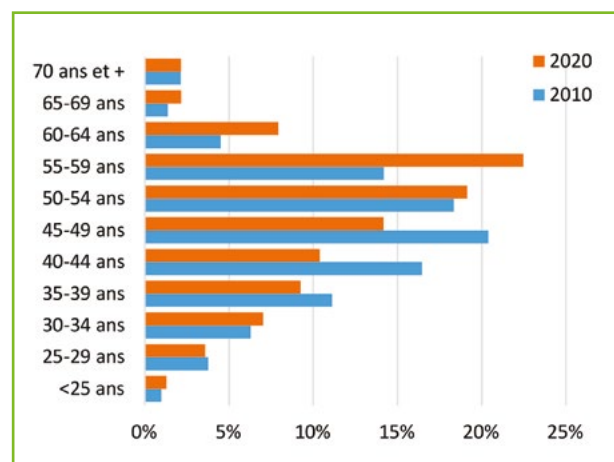


Fig. 02 : 35 % de chefs d'exploitation plus de 55 ans en 2020

Source : Agreste, RA 2010 et 2020 provisoire



POUR ALLER PLUS LOIN // Les chiffres provisoires du recensement agricole (RA) 2020 :

■ Par territoire.

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Fiches-territoriales-RA-2020>

■ Par région ou par département

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Les-principaux-chiffres-du-RA-2020>

■ Par communautés de communes et communautés d'agglomération de la région

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Les-fiches-territoriales-special>